THE NORTH WEST

On motion of Sir John A. Macdonald,

Sir George E. Cartier rose to move the House into Committee on the resolutions respecting the acquisition of the North West Territory.

Mr. Mackenzie desired to take the opportunity of obtaining an explanation from the Ministry regarding the recent accession to their ranks, in the person of the President of the Council. He had been unwilling to ask those explanations hitherto, because for some time that hon, gentleman was not in his place, and when he did take his seat was obviously not in the best possible trim for giving the required explanations. But before entering on the important subject before them, it was quite evident that the House ought to be furnished with a statement of the circumstances which had induced the hon. member for Hants to enter the Cabinet. It would be remembered that last year the President of the Council, then sitting on the Opposition side of the House, took very strong grounds against the acquisition of the North West Territory. Speaking, as he then said, not from a purely Nova Scotian point of view, but from a Canadian aspect, the hon, gentleman advanced very strong reasons for taking that position reasons which ought to exclude the hon. gentleman from holding office in any government proposing to deal with this subject, as the present administration proposed to do. And when so radical a change had taken place in the character of the government, or the position of the hon, gentleman joining them, it was due to the House that some explanations should be given. There was another point to which he also wished to direct attention, and that was that the Government had not yet given the House an opportunity of pronouncing on the new terms made with Nova Scotia. Had they done so, he would before this have asked for the explanations. The hon, gentleman might recollect that on the floor of that House, he contended that Nova Scotia had been despoiled of half a million dollars by the Union Act. He stated, while it was a matter of concern that these revenues should be taken by Canada under an enforced Union, that was nothing compared with the other outrage that she had been robbed of her liberties. It was certainly due to the country that the hon, gentleman should state how it was that, having held and uttered such sentiments, he subsequently became a member of the Government which was not only responsible for the initiation of that robbery, but for

LE NORD-OUEST

Sur proposition de Sir John A. Macdonald,

Sir George É. Cartier propose que la Chambre se forme en Comité pour étudier les résolutions relatives à l'acquisition du Territoire du Nord-Ouest.

M. Mackenzie souhaite saisir cette occasion pour obtenir une explication du Cabinet au sujet de la récente entrée dans ses rangs du Président du Conseil. Il n'a pas voulu demander ces explications jusqu'à présent, parce que, pendant un certain temps, cette honorable personne n'a pas occupé sa place, et lorsqu'elle l'a fait, elle n'était pas au mieux de sa forme pour donner les explications requises. Avant d'aborder l'important sujet dont elle est saisie, il est évident que la Chambre devrait avoir des explications concernant les circonstances qui ont fait que l'honorable député de Hants est entré au Cabinet. Il faut se rappeler que, l'année dernière. le Président du Conseil qui siégeait alors avec l'opposition, s'est fortement opposé à l'acquisition du Territoire du Nord-Ouest. Comme il l'a alors affirmé, il n'exprimait pas purement le point de vue de la Nouvelle-Écosse, mais celui du Canada, et l'honorable député a alors présenté les très fortes raisons qui le poussaient à prendre cette position, raisons qui devraient l'empêcher d'exercer toute fonction dans tout gouvernement proposant de traiter de ce sujet, de la manière dont l'administration actuelle se propose de le faire. Lorsqu'un changement aussi radical a lieu dans la philosophie du Gouvernement, ou dans la position défendue par l'honorable député se joignant à eux, la Chambre a le droit d'avoir certaines explications. Il y a un autre problème sur lequel il souhaite attirer l'attention. Le Gouvernement n'a pas encore donné à la Chambre la possibilité de se prononcer sur les nouveaux accords avec la Nouvelle-Éosse. Si cela avait été le cas, il aurait d'abord demandé des explications. L'honorable député doit se souvenir qu'en cette même Chambre, il a affirmé que la Nouvelle-Écosse a été dépouillée d'un demi-million de dollars par l'Acte d'Union. Il a déclaré, que bien qu'il soit inquiétant que ces revenus soient empochés par le Canada au terme d'une union imposée, cela n'avait rien de comparable avec le fait indigne qu'elle ait été privée de ses libertés. De toute évidence, l'honorable député a le devoir d'informer le pays comment il se fait qu'ayant tenu et exprimé de telles idées, il est devenu par la suite membre du Gouvernement qui non seulement a été à l'origine de cet acte mais de